



ParlE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Projet d'école 2025– 2028

Nom de l'école : Groupe Scolaire René Descartes, Berges du Lac 2

Commune : Tunis, Lac 2

DIRECTEUR : M. NADIR BUONO-MRINI

Ecole ou regroupement d'écoles			
Nom de l'école / Commune		Adresse et mail	Téléphone / fax
			N° RNE
1	GSRD, Berges du Lac Rue El Farwa, Tunis	nbuono-mrini@gsrdtunis.org	70 608 554
			Tun3510034e

Structure pédagogique Noms des enseignants	Niveaux
Hervé DELATTRE	TPS/PS
Sana SAHNOUN	MS
Muriel BASTIDE	GS
Mouna NEFZI	GS
Claude LE BOURHIS	CP
Wilfrid DUMONTIER	CP
Lamia GHARBI	CE1
Sonia KERVELLA	CE1
Roula BORHANI	CE1
Tanguy TRANNOY	CE2
Noura DRIDI	CE2
Sélim EL BADAOU	CM1
Inès M'HAMDI	CM1
Ludivine LINSEN	CM1
Tahani MRINI	CM2
Sarra ZAOUI	CM2
Synda LOGHMARI	CM2
Sarra BELAOUINIA	Professeure surnuméraire
Shane DELATTRE	Professeure d'Anglais
Souha BACHTOBI	Professeure d'éducation musicale
Inès MARIN	Professeure documentaliste
Farouk LACCHEB	Professeur d'Arabe

Asma CHOUAIBI	Professeure d'Arabe
Wajdi BEN SMIDA	Professeur d'Arabe
Skander OUKASSI	Professeur d'EPS
Total :	17 classes / 25 professeurs

Le projet d'école développé ci-après définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints

Projet adopté par le conseil d'école lors de la réunion du :

Signature des membres

Signature du directeur, président du conseil d'école

Projet transmis le

L'inspectrice de l'Éducation nationale,

Signature

I- Bilan du précédent projet

Reprendre les éléments du tableau synoptique 2021 – 2024

RAPPELS	BILAN DES ACTIONS	
	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif
Objectifs / Actions prévues par le projet 2021-2024	Oui / Non Partiellement Au regard des cibles visées	EFFETS obtenus au regard des OBJECTIFS visés
Objectif : Améliorer la production orale pour améliorer la production écrite Actions prévues : -Rituels d'expression orale -Organiser des concours d'éloquence -Animer des clubs théâtre, débats philo	Partiellement	Concours d'éloquence facteurs d'émulation et de progrès dans l'expression orale. Pas d'effets notable sur la production écrite.
Objectif : Utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur internet Action prévue : -Rechercher des informations -Traiter des informations collectées -Créer des documents	En cycle 3	Meilleure connaissance des sites institutionnels et sécurisés. Meilleur contrôle des sources d'information.
Objectif : Développer l'autonomie et permettre l'accès à l'œuvre littéraire ou artistique dans la classe ou en BCD Action prévue : -Stimuler la curiosité -Développer l'autonomie -Développer le principe du prêt en BCD	Oui	Prêt en BCD généralisé, attrait pour la lecture accru mais peu d'indicateurs sur la progression de l'autonomie.
Objectif : Renforcer le dispositif de l'école inclusive Action prévue : Nommer un.e EREI	Oui	Meilleur suivi des EBEP et meilleure préhension des enseignants de la singularité des élèves.

Objectif : Continuité inter langues des apprentissages pour valoriser l'enseignement de la langue cible <u>Action prévue</u> : recourir à une autre langue pour interagir et réappropriation des valeurs de la culture arabe avec la langue pour média.	Partiellement	Peu d'indicateurs.
Objectif : Aider les nouveaux collègues et les nouvelles familles à mieux appréhender la réalité de notre établissement <u>Action prévue</u> : Organiser et planifier 2 temps de rencontres sur un mode convivial	Oui	Amélioration des relations famille mais dû à de multiples facteurs.
Objectif : Apaiser le climat scolaire <u>Action prévue</u> : Élaborer une charte de comportements	Oui	Effet extrêmement bénéfique sur le climat scolaire. Sentiment de justice scolaire. Sanctions mieux comprises par les familles et les élèves.

II- État des lieux

• Les spécificités de l'école

1. Caractéristiques de la population scolaire

- Nombre total d'élèves : 360
- Moyenne d'élèves par classe : 21
- Élèves allophones à la rentrée 2024 : 10
- Élèves suivis en interne par la commission EBEP : 12 (aucun PPS)
- Stabilité forte du parcours des élèves : majorité présente dès la maternelle jusqu'au CM2
- Nombre d'élèves français : 45 / élèves tunisiens : 282 / autres nationalités : 33
- ➡ Axe d'amélioration : meilleure prise en charge des élèves arrivant de systèmes scolaires différents, notamment les élèves non francophones ou intégrant l'école en cours de cycle.

2. Équipe éducative et organisation pédagogique

- 24 enseignants dont 15 en poste depuis au moins 2 ans, sur 17 professeurs des écoles, 9 sont titulaires de l'éducation nationale française.
- Formation continue suivie régulièrement par tous les enseignants de cycle 2 et cycle 3
- Conseils de cycle trimestriels, 2/3 conseils des maîtres par période, concertations de niveaux hebdomadaires
- ➡ Axe d'amélioration : besoin d'harmoniser davantage les pratiques et progressions pédagogiques en maternelle.

3. Parcours éducatifs et dispositifs spécifiques

- Parcours linguistiques : section internationale arabe, dispositif PARLE (anglais)
- Parcours citoyen structuré avec carnet individuel mis en place à partir de la rentrée 2025
- Commission EBEP efficace avec accompagnement différencié
- Cellule bien-être active et efficiente
- ➡ Axes d'amélioration : suivi encore inégal des parcours éducatifs (santé, citoyen, PEAC) ; dispositifs différenciés en langues à renforcer et à mieux articuler entre les cycles.

4. Résultats scolaires et indicateurs de suivi

- Résultats globalement satisfaisants aux évaluations repères
- Très peu de maintiens de cycle ou de raccourcissements
- Livrets de compétences utilisés rigoureusement pour le suivi des compétences
- ➡ Axe d'amélioration : analyser plus finement les résultats pour cibler les marges de progression par domaine notamment en langues.

5. Climat scolaire et vie collective

- Climat serein, régulé par la cellule Bien-Être
 - Pratiques différenciées présentes dans toutes les classes d'élémentaire
 - Liaison intercycles active entre GS/CP et CM2/6^e mais besoin d'approfondissement et de coordination
 - Espaces de parole réguliers pour les élèves
- ➡ Axe d'amélioration : renforcer la continuité pédagogique dans la liaison école-collège pour la transition CM2/6e.

6. Numérique, culture et partenariats

- Utilisation d'ENT, Pronote, tablettes, outils créatifs (kamishibai, podcast, etc.)
 - Offre culturelle variée : Nuit de la Lecture, Francophonie, expositions
 - Réseaux de partenaires locaux (parents, associations, intervenants) bien établis mais à structurer
- ➡ Axes d'amélioration : usages du numérique encore inégaux entre classes ; parcours éducatifs à déployer

7. Instances et pilotage collectif

- Réunions régulières : conseil d'école, conseils des maîtres, conseils de cycle
 - Groupes de travail mis en place autour de thématiques variées
 - Instances de consultation intégrant les élèves et les parents
- ➡ Axe d'amélioration : veiller à une meilleure coordination entre les groupes de travail pour assurer un pilotage cohérent.

III- Diagnostic de l'école

Sur la base du bilan du précédent projet d'école et de l'état des lieux établi, le conseil des maîtres procédera à :

I- Une présentation concise des spécificités de l'école (fluidité des parcours, résultats scolaires, continuité inter-cycle / inter-degré, climat scolaire etc...)

Notre école propose une offre linguistique ambitieuse et structurée, favorisant une ouverture plurilingue dès le plus jeune âge. Le dispositif PARLE en anglais installé dès la classe de CP permet aux élèves de cycle 2 de bénéficier de 2h30 d'exposition hebdomadaire à la langue anglaise et à ceux de cycle 3 de 4 heures. Parallèlement, la Section Internationale en Arabe, qui débute en CE1, propose un approfondissement renforcé de la langue et de la culture arabe pour les élèves volontaires.

Au-delà de cette dimension linguistique, notre école se distingue par un climat scolaire en constante amélioration et des résultats solides aux évaluations nationales. Des pratiques collaboratives (décloisonnements, concertations hebdomadaires, projets interclasses, échanges de pratiques...) ont été déployées dès la rentrée 2024 et ont permis une redynamisation de l'école élémentaire.

• Fluidité des parcours :

Des parcours éducatifs cohérents ont été élaborés cette année et seront mis en œuvre dès la rentrée 2025. La liaison **Grande Section – CP** est déjà établie grâce à des pratiques concertées mais mériterait plus de coordination. La **liaison école-collège**, identifiée comme un axe d'amélioration, fait l'objet d'une attention particulière pour renforcer la continuité pédagogique et le suivi des élèves.

• Résultats scolaires :

Les élèves de notre établissement obtiennent des résultats très satisfaisants aux évaluations nationales. Cela témoigne de la qualité de l'enseignement, de la stabilité de l'équipe pédagogique. La mise en œuvre progressive de dispositifs différenciés est cependant à réfléchir, notamment dans l'enseignement des langues. Une réflexion sur l'intégration des élèves arrivant d'autres systèmes scolaires pourrait être menée.

• Climat scolaire :

Le climat scolaire est en nette amélioration depuis l'instauration d'une cellule Bien-Être et d'espaces de parole pour les élèves. Ces dispositifs favorisent l'écoute, la prévention des tensions, et un meilleur engagement des élèves et des parents dans la vie de l'école. Des temps informels du type « café des parents » pourraient renforcer ce sentiment d'appartenance à l'école.

• Continuité inter-cycles et inter-degrés :

Le lien entre les cycles 1 et 2 est mis en place mais nécessiterait d'être mieux structuré ; celui entre l'école et le collège constitue un axe prioritaire de travail pour les années à venir.

II- Une analyse des points forts et des points faibles

A ce niveau, on examinera plus particulièrement les points ci-après : la différenciation pédagogique, l'usage des TICE, la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, la continuité entre les cycles, la cohérence du parcours linguistique, la programmation effective d'un PEAC ou d'un parcours citoyen, la stabilité des équipes, les partenariats, les rencontres ...

Points forts	Points faibles
-Déploiement et organisation de l'enseignement des langues (Section internationale Arabe, PARLE en Anglais) -Suivi du climat scolaire, prévention des cas de harcèlement -Instances régulières et installées (commission EBEP, conseil des élèves, cellule bien-être...) -Relation apaisée avec les familles -Suivi des EBEP -Généralisation de l'EDD -Enseignants engagés dans leurs parcours de formation -Enseignants engagés dans de nombreux projets / événements / concours -Effectifs de classes -Participation des élèves dans la vie de l'école -Équipe stabilisée depuis 2 ans -Différenciation pédagogique -Bons résultats aux évaluations repères.	-Prise en charge des élèves arrivant de systèmes scolaires différents -Organisation et suivi des parcours éducatifs -Continuité et harmonisation des méthodes en école maternelle -Utilisation du numérique -Liaison école-collège -Dispositifs différenciés en langue -Partenariats à structurer

III- Une définition des objectifs à atteindre en priorité pour les 3 prochaines années

A ce niveau le CDM s'appuiera sur projet académique pour **retenir, dans chacun des 3 axes donnés**, les objectifs généraux et spécifiques à atteindre

AXE 1 : « Bien-être et climat scolaire »

Objectif général	Objectifs spécifiques	Leviers à activer
Favoriser un climat scolaire épanouissant	Améliorer la qualité de vie à l'école	Cellule bien-être. Travail sur les CPS. Espaces de parole.
	Renforcer le lien école-famille	Encourager une communication positive et régulière. Planifier des moments de rencontres.

AXE 2 : « Réussite de l'élève et innovation pédagogique »

Objectif général	Objectifs spécifiques	Leviers à activer
Mettre en place les conditions de la réussite pour tous nos élèves	Prendre en compte la diversité des besoins	Commission EBEP. EDT adaptés. Plan Régional de Formation.
	Renforcer les pratiques de pédagogies innovantes	Pratiques collaboratives. Numérique. Pédagogie de projets. IA éducative.

AXE 3 : « Enseignement des langues »

Objectif général	Objectifs spécifiques	Leviers à activer
Former des élèves trilingues et ouverts sur le monde	Renforcer les compétences linguistiques des élèves	Parcours (SI, PARLE). Partenariats.
	Développer une ouverture sur le monde	Journées thématiques. Voyages scolaires. Échanges.

AXE 4 : « Culture et responsabilité citoyenne »

Objectif général	Objectifs spécifiques	Leviers à activer
Former les citoyens de demain	Former des citoyens éclairés, responsables et engagés	Parcours citoyen. Conseil des élèves.
	Sensibiliser les élèves à l'écocitoyenneté et à l'engagement environnemental	Partenariats. Projets EDD.

V- Projet d'école 2025 – 2028

Axe de référence	- Objectifs généraux ✓ Objectifs spécifiques	Actions associées Cf « Fiches action » jointes	✓ Cibles visées	Plan de déploiement		
				N1	N+1	N+2
1	-Favoriser un climat scolaire épanouissant ✓ Améliorer la qualité de vie à l'école	Intitulé de l'action : <i>Mise en place d'une cellule bien-être</i> (Fiche action n°1.1.)	✓ Tous les élèves et personnels de l'école	X	X	X
1	- Favoriser un climat scolaire épanouissant ✓ Améliorer la qualité de vie à l'école	Intitulé de l'action : <i>Renforcement des Espaces de Parole</i> (Fiche action n°1.2.)	✓ Toute la communauté scolaire	X	X	X
1	- Favoriser un climat scolaire épanouissant ✓ Renforcer la relation école-famille	Intitulé de l'action : <i>Mise en place des « Cafés des parents »</i> (Fiche action n°1.3.)	✓ Les parents d'élèves	X	X	X
1	- Favoriser un climat scolaire épanouissant ✓ Renforcer la relation école-famille	Intitulé de l'action : <i>La mallette des parents</i> (Fiche action n°1.4.)	✓ Les parents d'élèves	X	X	X
2	- Réussite de l'élève et innovation pédagogique Mettre en place les conditions de la réussite de tous les élèves	Intitulé de l'action : <i>Prise en charge et suivi des EBEP</i> (Fiche action n°2.1.)	✓ Les élèves à besoins éducatifs particuliers	X	X	X
2	- Réussite de l'élève et innovation pédagogique Mettre en place les conditions de la réussite de tous les élèves	Intitulé de l'action : <i>Accueil des élèves arrivant d'un autre système scolaire</i> (Fiche action n°2.2.)	✓ Les élèves nouvellement inscrits	X	X	X

2	- Réussite de l'élève et innovation pédagogique Renforcer les pratiques de pédagogies innovantes	Intitulé de l'action : <i>Construire les apprentissages par la coopération et les situations authentiques</i> (Fiche action n°2.3.)	✓ Tous les élèves de l'école	X	X	X
2	- Réussite de l'élève et innovation pédagogique Renforcer les pratiques de pédagogies innovantes	Intitulé de l'action : <i>Institutionnaliser la participation aux concours et projets pour promouvoir l'excellence et l'engagement</i> (Fiche action n°2.4.)	✓ Tous les élèves de l'école	X	X	X
2	- Réussite de l'élève et innovation pédagogique Renforcer les pratiques de pédagogies innovantes	Intitulé de l'action : <i>Structurer et valoriser les pratiques collaboratives au sein de l'équipe éducative</i> (Fiche action n°2.5.)	✓ Équipe pédagogique	X	X	X
2	- Réussite de l'élève et innovation pédagogique Mettre en place les conditions de la réussite de tous les élèves	Intitulé de l'action : <i>Structuration d'un parcours d'apprentissage en maternelle : aménagements, langage et différenciation</i> (Fiche action 2.6.)	✓ Tous les élèves de maternelle (TPS–GS), les professeurs des écoles, les ASEM et les familles (coéducation).	X	X	X
3	- Enseignement des langues Développer les compétences linguistiques des élèves	Intitulé de l'action : <i>Développer les compétences linguistiques à travers des projets EMILE interdisciplinaires</i> (Fiche action n°3.1.)	✓ Tous les élèves de l'école	X	X	X

3	- Enseignement des langues Former des élèves trilingues et ouverts sur le monde	Intitulé de l'action : <i>Créer des échanges plurilingues pour renforcer l'interaction authentique en langues vivantes</i> (Fiche action n°3.2.)	✓ Élèves de la GS au CM2	X	X	X
3	- Enseignement des langues Développer les compétences linguistiques des élèves	Intitulé de l'action : <i>Créer un environnement linguistique stimulant pour favoriser l'oral et la diversité linguistique</i> (Fiche action n°3.3.)	✓ Tous les élèves de l'école	X	X	X
4	-Culture et responsabilité citoyenne Former des citoyens éclairés, responsables et engagés	Intitulé de l'action : <i>Développer la parole citoyenne et l'engagement des élèves dans la vie de l'école</i> (fiche action 4.1.)	✓ Tous les élèves de l'école	X	X	X
4	-Culture et responsabilité citoyenne Sensibiliser les élèves à l'écocitoyenneté et à l'engagement environnemental	Intitulé de l'action : <i>Notre école en transition : construire un éco-parcours citoyen engagé et structurant</i> (fiche action 4.2.)	✓ Tous les élèves de la TPS au CM2, les personnels éducatifs, les familles et les partenaires de proximité.	X	X	X

Fiche action 1.1.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 1 : Bien-Être et Climat Scolaire
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Favoriser l'épanouissement de tous les élèves et personnels en les impliquant activement dans la construction d'un climat scolaire serein, coopératif et bienveillant
INTITULÉ DE L'ACTION	Création d'une Cellule Bien-Être et déploiement du dispositif "Petits Ambassadeurs du Climat Scolaire"

Description de l'action	Cette action vise à structurer une politique d'établissement autour du bien-être scolaire en articulant deux volets : 1. Une Cellule Bien-Être composée de personnels volontaires et pluridisciplinaires, ayant pour mission : ○ d'identifier les signaux de mal-être chez les élèves et les adultes ; ○ de coconstruire des réponses adaptées (accompagnement individuel, actions collectives, réaménagements) ; ○ de diffuser une culture du vivre-ensemble et de la prévention des tensions dans tous les espaces de l'école. 2. Le dispositif "Petits Ambassadeurs du Climat Scolaire", ouvert aux élèves du CP au CM2, qui seront : ○ formés à la communication non violente, à l'écoute et à la médiation de terrain ; ○ identifiables (badge, casquette, etc.) et encadrés dans leurs missions ; ○ des relais entre pairs et adultes, pour promouvoir le respect des règles, signaler des situations de conflit ou d'exclusion, et proposer des actions concrètes dans les espaces collectifs (cour, cantine, bibliothèque...). Un travail spécifique en maternelle permettra d'introduire des pratiques de bien-être adaptées : coins calmes, rituels autour des émotions, langage des ressentis.
--------------------------------	--

Organisation de l'action

La mise en œuvre de cette action repose sur une structuration claire, participative et conforme aux recommandations du programme pHARe, dans lequel l'établissement est engagé.

1. Création d'une Cellule Bien-Être

- Composition pluricatégorielle :
 - Un enseignant par cycle (1, 2 et 3),
 - La direction de l'école,
 - La psychologue scolaire,
 - Un membre du personnel de vie scolaire,
 - L'enseignante référente pour la scolarisation inclusive,
 - Ponctuellement : l'infirmière scolaire ou tout autre intervenant pertinent.
- Fonctionnement :
 - Réunions régulières, à raison de trois par trimestre, organisées hors temps scolaire.
 - Élaboration d'un protocole de signalement confidentiel, avec un formulaire papier ou numérique, et boîtes de dépôt dédiées dans les bâtiments.
 - Analyse collective des situations signalées, en lien avec les conseils de cycle et les enseignants référents.

2. Traitement et suivi des situations

- Après chaque réunion, la cellule définit un plan d'action ciblé, qu'il soit individuel (élève, groupe classe, adulte) ou organisationnel (espace, temps scolaire, gestion des conflits...).
- Mise en œuvre de mesures d'accompagnement : écoute, aménagements pédagogiques, médiation, appui psychologique.
- Partage des ressources au sein de l'équipe (documents, supports de prévention, formations internes...).
- En cas de besoin, association des familles dans une démarche bienveillante et collaborative.

3. Dispositif "Petits Ambassadeurs du Climat Scolaire"

- Élèves volontaires de CP à CM2, identifiés et désignés par leurs pairs ou leurs enseignants (1 à 2 par classe).
- Rôle :
 - Veiller au respect des règles et à la convivialité dans les espaces communs (cour, cantine, couloirs),
 - Alerter un adulte en cas de conflit ou de mise à l'écart d'un camarade,
 - Encourager l'entraide et le dialogue entre élèves.
- Formation en début d'année scolaire, animée par un membre de la Cellule Bien-Être, autour de :
 - La communication non violente,

	○ L'écoute active, ○ La médiation par les pairs. • Identification visuelle : port d'un badge, gilet ou casquette. • Une réunion mensuelle est prévue entre les ambassadeurs et un adulte référent de la cellule pour partager les observations, recueillir des propositions et ajuster les actions si besoin. <i>4. Approche spécifique en maternelle</i> • Mise en place de coins calmes et rituels autour des émotions dans les classes. • Utilisation d'outils adaptés au cycle 1 : météo des émotions, pictogrammes, marionnettes... • Médiation systématique par les adultes en cas de conflit. • Implication progressive des élèves dans les rituels de bien-être collectif (yoga, respiration, lecture apaisante...). <i>5. Articulation avec les temps forts nationaux</i> • Journée nationale de lutte contre le harcèlement (7 novembre) : ○ Activités pédagogiques et de sensibilisation dans toutes les classes. ○ Création d'une production collective dans le cadre du concours "Non au Harcèlement" du programme pHARe (ex. affiche, capsule vidéo). • Communication et valorisation : exposition, partage sur les canaux numériques de l'école, implication des familles.
Objectifs spécifiques	-Prévenir le décrochage, les ruptures relationnelles et les malaises scolaires. -Offrir un espace de régulation pour les adultes et les élèves. -Responsabiliser les élèves comme acteurs du climat scolaire. -Développer les compétences psycho-sociales dès la maternelle. -Renforcer la cohésion des équipes autour de valeurs partagées. -Instaurer une culture de prévention et de coopération.

Public ciblé	Tous les élèves de l'école, avec une attention différenciée selon les âges. Les Petits Ambassadeurs du Climat Scolaire, de CP à CM2 (1 à 2 par classe). Tous les personnels de l'école, y compris les ASEM, personnels périscolaires et de santé scolaire. Les familles, impliquées ponctuellement via la communication, les journées thématiques ou les productions réalisées.
Période de mise en œuvre	Démarrage : septembre 2025 Bilan intermédiaire : février 2026 Bilan annuel : juin 2026
Indicateurs chiffrés	3 réunions Cellule/trimestre (soit 9/an) 100% du personnel informé des outils de signalement et des actions possibles 1 réunion mensuelle avec les ambassadeurs Taux de satisfaction $\geq 80\%$ (élèves et personnels) Diminution des incidents et conflits déclarés 100% des classes ayant mené au moins 1 action de sensibilisation 1 production collective pour le concours pHARe (NAH)
Modalités d'évaluation	Suivi des actions décidées via un tableau de bord partagé Échanges réguliers en conseils de maîtres et de cycles Retours des ambassadeurs via des moments d'expression ou d'auto-évaluation Évaluation de l'impact des actions symboliques (Journée du harcèlement, concours Phare) Compte-rendu annuel communiqué au Conseil d'école

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 1.2

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 1 : Bien-Être et Climat Scolaire
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Améliorer la qualité de vie à l'école
INTITULE DE L'ACTION	Renforcement des Espaces de Parole : Conseil des Élèves, Débats en Classe et Cercles d'Échanges

Description de l'action	Cette action vise à formaliser et valoriser les espaces de parole des élèves afin de leur permettre : • de s'exprimer librement et de manière encadrée sur la vie de l'école ; • de développer des compétences citoyennes : écoute active, argumentation, respect des règles de débat, co-construction de solutions ; • de prévenir les tensions ou frustrations par des temps réguliers de régulation et de concertation. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs du Parcours Citoyen, du programme PHARe, et des axes du climat scolaire promus par le ministère.
Organisation de l'action	1. Conseil des élèves • Fréquence : une réunion toutes les deux à trois semaines, le mercredi matin. • Encadrement : assuré par la documentaliste. • Participants : ○ Délégués des classes de CE1 à CM2 ; ○ Élèves de CP invités en tant qu'observateurs pour une initiation progressive. • Fonctionnement : ○ Les élèves remontent des propositions, des besoins ou des problématiques via leurs délégués ; ○ Les décisions ou idées sont notées, affichées, et font l'objet d'un retour en classe ; ○ Les projets réalisables sont valorisés via des panneaux d'affichage ou intégrés à la vie de l'école. 2. Débats en classe / Conseils de classe • Fréquence : une fois par mois, ou davantage selon les projets. • Thématiques : ○ En lien avec l'actualité scolaire, les lectures, les enseignements d'EMC, ou les projets de classe.

	○ Exemples : "Pourquoi y a-t-il des règles ?", "Est-ce que tout le monde doit penser pareil ?", "Peut-on se disputer et rester amis ?" ● Méthode : ○ Débats cadrés avec des règles claires (écoute, non-jugement, droit à la parole...) ; ○ Expression orale travaillée selon les niveaux : débat-philo au cycle 3, débats guidés au cycle 2. 3. Cercles de parole et rituels d'expression ● En maternelle (Cycle 1) : ○ Météo des émotions, rituels du matin, "Quoi de neuf", temps de parole après un conflit ; ○ Approche ludique et adaptée à l'âge pour initier à la verbalisation. ● En cycles 2 et 3 : ○ Cercle d'expression avec "bâton de parole" ou carte à émotion ; ○ Gestion collective de petits conflits ou désaccords ; ○ Expression libre de besoins ou d'idées, intégrée aux routines hebdomadaires.
Objectifs spécifiques	● Renforcer l'autonomie, l'estime de soi et l'engagement citoyen des élèves ; ● Créer un climat de classe apaisé en favorisant les échanges structurés ; ● Valoriser les initiatives des élèves dans la vie de l'école ; ● Prévenir les conflits par une meilleure régulation des émotions et du dialogue.
Public ciblé	Tous les élèves : ● Cycle 1 : par des rituels oraux et émotionnels adaptés à l'âge ; ● Cycles 2 et 3 : à travers le conseil des élèves, les débats, et les cercles de parole structurés. Équipe éducative : enseignants, vie scolaire, documentaliste, personnels encadrants. Familles : indirectement touchées via les projets valorisés et l'évolution du climat scolaire.
Période de mise en œuvre	Conseil des élèves : en place depuis 2023-2024, pérennisé à chaque rentrée. Débats de classe et cercles de parole : à systématiser à partir de septembre 2025 dans toutes les classes.

Indicateurs chiffrés	● 1 conseil des élèves toutes les 2 semaines (environ 10 à 12 dans l'année scolaire) ● 100 % des classes du CP au CM2 représentées ● 1 débat ou moment structuré d'échange par période dans chaque classe ● Mise en place effective de rituels d'expression dans toutes les classes de maternelle ● Projets issus des conseils valorisés (minimum 3 projets concrets sur l'année)
Modalités d'évaluation	Observation qualitative de l'évolution du climat de classe (réduction des tensions, renforcement de la coopération) par les enseignants ; Retour des élèves via le conseil ; Échanges en conseil de cycle sur les réussites, ajustements et points de vigilance ; Valorisation des idées concrétisées (exposition, affichage, boîte à idées, journal de l'école...) ; Enquête de satisfaction en fin d'année auprès des élèves (Cycle 3) et enseignants.

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026- 2027 ?	

Fiche action 1.3.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 1 : Bien-Être et Climat Scolaire
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Renforcer le lien école-famille
INTITULÉ DE L'ACTION	Mise en place des « Cafés des parents »

Description de l'action	Les « Cafés des parents » seront organisés chaque période et proposeront un espace convivial, informel et bienveillant favorisant le dialogue entre l'école et les familles. Ces rencontres permettront : • d'aborder des thématiques éducatives concrètes et adaptées aux préoccupations des parents ; • de renforcer la coéducation à travers l'écoute réciproque et le partage de pratiques ; • de mieux faire comprendre le fonctionnement de l'école et les attentes institutionnelles, notamment dans un établissement à programme français en contexte plurilingue ; • de valoriser la parole des familles, en tenant compte de leur diversité culturelle, linguistique et sociale. Un accent particulier sera mis sur l'accueil des parents de maternelle, notamment ceux qui scolarisent pour la première fois un enfant dans un établissement à programme français, en les accompagnant dans les enjeux de la séparation, de la socialisation et des premiers apprentissages.
Organisation de l'action	Fréquence : une rencontre par période scolaire, hors vacances. Animation : binôme composé d'un enseignant et d'un membre de l'équipe éducative ou de la direction. Participation possible de partenaires extérieurs. Thématiques proposées : choisies selon les besoins identifiés (via questionnaires, échanges informels ou conseils d'école) et en lien avec les âges des enfants. Exemples : • Cycle 1 : séparation, rythmes de l'enfant, autonomie, socialisation, premiers apprentissages. • Cycle 2 : lecture à la maison, confiance en soi, gestion des devoirs, posture parentale. • Cycle 3 : autonomie pré-collège, écrans et réseaux sociaux, harcèlement, stress scolaire. • Thématiques transversales : coéducation, alimentation, sommeil, régulation des émotions, communication parents-école.

	Intervenants potentiels : psychologue scolaire, infirmière, associations partenaires, orthophoniste, nutritionniste, etc. Communication : affichage dans l'école, mail via Pronote, réseaux sociaux officiels, relance via les enseignants référents des classes.
Objectifs spécifiques	• Créer un espace de dialogue régulier et non jugeant entre les familles et l'école. • Accompagner les familles dans leur rôle éducatif, en valorisant leur expertise parentale. • Prévenir les incompréhensions, les tensions ou le désengagement scolaire. • Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative du GSRD.
Public ciblé	Parents d'élèves de l'ensemble de l'école (maternelle et élémentaire) Accès libre, sans inscription obligatoire.
Période de mise en œuvre	À partir d'octobre 2025 – 1 rencontre par période. Bilan en juin 2026 , avec projection pour reconduction ou ajustement.
Indicateurs chiffrés	• 5 rencontres organisées sur l'année scolaire • Participation croissante (au moins 20 familles différentes au total) • Diversité des familles représentées • Retours positifs dans les questionnaires
Modalités d'évaluation	• Questionnaires de satisfaction après chaque rencontre • Observation de la participation et du climat des échanges • Compte-rendu synthétique transmis au conseil d'école • Analyse qualitative des effets sur la communication école-famille et sur les situations éducatives individuelles

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 1.4.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 1 : Bien-Être et Climat Scolaire
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Renforcer le lien école-famille
INTITULÉ DE L'ACTION	Création d'une mallette familles : « Mieux accompagner son enfant à l'école »

Description de l'action	La mallette familles est un outil d'information et de médiation pédagogique destiné à mieux accompagner les parents dans leur rôle éducatif, en particulier dans un établissement à programme français accueillant des familles aux profils variés. Elle vise à : • Clarifier les attentes de l'école, notamment dans un système parfois méconnu des familles nouvellement arrivées ou non francophones ; • Fournir des repères éducatifs simples et concrets sur le quotidien de l'enfant à l'école (sommeil, alimentation, rythmes, devoirs, émotions...) ; • Réduire les inégalités liées à la maîtrise des outils numériques ou des codes scolaires ; • Faciliter la communication entre les familles et les équipes éducatives
Organisation de l'action	<i>1. Élaboration du contenu de la mallette</i> • Support illustré, clair, lisible, conçu pour être compris par tous (niveau de langue accessible). • Formats numérique diffusé par QR code. • Traduction partielle en langue arabe. <i>2. Contenus abordés dans le guide</i> • Repères éducatifs : sommeil, alimentation, temps d'écran, rythme de vie de l'enfant. • Suivi scolaire : devoirs, encouragements, organisation. • Vie scolaire : utilisation de Pronote, livret d'évaluation, rencontres parents-professeurs, cahier de liaison. • Relations sociales : gestion des émotions, conflits entre enfants, amitiés. • Éducation au numérique : posture parentale face aux écrans, sécurité en ligne. • Focus spécifique pour les parents de maternelle : séparation, premiers apprentissages, routines du matin/soir, socialisation, anniversaires à l'école, goûters sains.

	3. Mise à disposition de la mallette • Distribution dès la rentrée scolaire 2025 à toutes les familles, en priorité aux nouveaux arrivants et aux parents d'élèves de maternelle. • QR code imprimé dans les carnets de liaison ou sur les supports de rentrée.
Objectifs spécifiques	Offrir un outil de médiation simple et efficace entre l'école et les familles. Accompagner les parents, en particulier ceux de maternelle ou allophones, dans les premiers pas à l'école française. Donner des clés pour soutenir la réussite et l'épanouissement des enfants. Renforcer la confiance mutuelle entre les familles et les équipes éducatives.
Public ciblé	Toutes les familles de l'école, de la TPS au CM2. Attention particulière aux familles nouvellement arrivées, allophones ou rencontrant des difficultés d'accès à l'information.
Période de mise en œuvre	Création immédiate et mise à disposition dès la rentrée 2025.
Indicateurs chiffrés	1 guide complet produit et remis à 100 % des familles (en format papier ou numérique) Retour positif ≥ 80 % dans les questionnaires de satisfaction Amélioration du taux de participation aux rencontres parents-professeurs et aux cafés des parents
Modalités d'évaluation	Questionnaires de satisfaction transmis après lecture de la mallette et participation aux ateliers Analyse de la participation aux événements organisés Observation qualitative de l'évolution du lien école-famille (fluidité des échanges, implication accrue) Échanges en conseils des maîtres et d'école sur la perception du dispositif

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 2.1.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 2 : Réussite de l'élève et innovation pédagogique
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Mettre en place les conditions de la réussite de tous nos élèves
INTITULE DE L'ACTION	Prise en charge et suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers

Description de l'action	Protocole de prise en charge des EBEP clair et explicite, suivi au travers de commissions et d'autres moyens d'échange avec l'EREI et la psychologue scolaire.
Organisation de l'action	- Un Vademecum explicite sur les démarches à suivre est remis en début d'année à tous les enseignants. - Des commissions (une par période), dédiées aux élèves signalés, réunissant l'enseignant, la psychologue scolaire et l'EREI. - Un système de communication simple pour toute question à destination de l'EREI (boîte aux lettres dans la salle des professeurs). - Un enseignant-ressource permettant d'apporter un éclairage pédagogique et des outils adaptés aux besoins de l'élève. - Réunions d'Equipe Educative, incluant les ASEM et les AESH (dans la mesure du possible) - Observations en classe par la psychologue scolaire - Accueil et accompagnement de l'AESH - Réunions liaison GS-CP et CM2-6e
Objectifs spécifiques	Fluidifier la communication entre tous les membres de l'équipe éducative Assurer un suivi de l'EBEP tout au long de sa scolarité dans l'établissement Accompagner l'enseignant dans la mise en place des aménagements
Public ciblé	EBEPs, EREI, psychologue scolaire, enseignants
Période de mise en œuvre	Dès la rentrée 2025.
Indicateurs chiffrés	5 commissions par an (1 par période) Prise en charge de 100% des EBEPs
Modalités d'évaluation	Questionnaire de satisfaction à destination des enseignants. Questionnaire de satisfaction à destination des parents concernés. Retours des Equipes Educatives QUALINCLUS - EFE

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 2.2

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 2 : Réussite de l'élève et innovation pédagogique
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Mettre en place les conditions de la réussite de tous nos élèves
INTITULE DE L'ACTION	Accueil des élèves venant d'un autre système scolaire

Description de l'action	Accueillir et proposer les aménagements adaptés aux élèves non-francophones. Accompagner les parents dans le fonctionnement du système éducatif français.
Organisation de l'action	- Rencontre avec les parents - Évaluation diagnostique (ressources CASNAV) - Différenciation / APC / système de tutorat en classe / reformulations par l'ASEM ou l'enseignant - Usage d'outils numériques pour assister l'enfant (tablette, outils de traduction). - Mettre en avant les compétences linguistiques d'enseignants au service de l'élève (ex : décroisonnements) - Mettre en avant les connaissances linguistiques et culturelles de l'élève au travers de projets (Journée de la Francophonie, Mai des Langues...). - Mise à disposition de références visuelles (pictogrammes, imagiers) en classe. - Mise en place d'un PPRE « allophone »
Objectifs	Accompagner dans le processus d'intégration de l'élève au sein de l'école.
Public ciblé	Élèves nouvellement arrivés dans l'école, non-francophones
Période de mise en œuvre	Dès la rentrée 2025

Indicateurs chiffrés	1 commission EBEP sur le thème des allophones par an. 1 tablette par élève allophone.
Modalités d'évaluation	Bilan / Clôture du PPRE « allophone » Réunions d'Équipe Éducative Évaluation de la fluence en lecture (une par trimestre)

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 2.3.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 2 : Réussite de l'élève et innovation pédagogique
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Mettre en place les conditions de la réussite de tous nos élèves
INTITULE DE L'ACTION	Construire les apprentissages par la coopération et les situations authentiques

Description de l'action	Cette action vise à structurer les interactions entre élèves dans le cadre des apprentissages afin de développer la coopération, la verbalisation des stratégies, l'entraide et l'autonomie. Elle s'appuie sur des dispositifs pédagogiques variés (travail en binômes, tutorat, jeux coopératifs, résolution de tâches complexes en groupe) et sur l'organisation physique de la classe pour faciliter les échanges. L'action repose notamment sur une démarche actionnelle, dans laquelle les élèves sont amenés à réaliser des tâches finalisées, authentiques et motivantes, proches de situations réelles ou simulées. Ils deviennent ainsi acteurs de leurs apprentissages, mobilisent des compétences pour atteindre un objectif partagé, s'impliquent dans une production ou une prise de parole collective, et donnent du sens à leurs efforts.
Organisation de l'action	• Aménagement physique des classes : organisation en îlots coopératifs, espaces dédiés à la production, supports visuels mutualisés. • Conception de tâches finalisées : réalisation d'un produit ou d'une action en lien avec une situation concrète (ex : écrire une lettre pour convaincre, concevoir un jeu de société pour réviser un thème, créer un guide pour les CP, etc.). • Structuration des scénarios pédagogiques en plusieurs étapes : mise en situation initiale, répartition des rôles, recherche collective, réalisation, retour réflexif. • Favoriser la collaboration réelle (non seulement mise en commun, mais co-construction d'une tâche commune). • Développement de l'autonomie : les ressources sont disponibles (outils numériques, dictionnaires, supports visuels) et les élèves prennent en charge des responsabilités dans le groupe. • Rôle de l'enseignant : facilitateur et régulateur, qui accompagne le scénario sans le diriger entièrement.

Objectifs	• Créer des situations d'apprentissage où l'élève agit, produit, résout et décide. • Mettre le langage au service de l'action : s'exprimer pour argumenter, coopérer, planifier, évaluer. • Consolider les apprentissages par la mise en pratique en contexte. • Développer des compétences transversales (esprit critique, coopération, engagement, autonomie). • Réduire les écarts par l'entraide et la co-construction du sens.
Public ciblé	Tous les élèves de l'école, de la TPS au CM2, avec des adaptations progressives selon le niveau.
Période de mise en œuvre	Tout au long de l'année scolaire 2025-2026. Bilan final en juin.
Indicateurs chiffrés	• 100 % des classes intègrent un temps de travail coopératif par semaine. • 1 tâche actionnelle significative menée par période et par niveau. • 80 % des enseignants observent une meilleure implication des élèves dans les situations de groupe.
Modalités d'évaluation	• Observation de classe (grille de repérage des interactions et postures). • Recueil de traces des tâches actionnelles (productions écrites, orales, numériques). • Feedback des élèves (expression libre ou guidée). • Bilan collectif en conseil de cycle sur les effets observés.

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 2.4.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 2 : Réussite de l'élève et innovation pédagogique
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Mettre en place les conditions de la réussite de tous nos élèves
INTITULE DE L'ACTION	Institutionnaliser la participation aux concours et projets pour promouvoir l'excellence et l'engagement

Description de l'action	Cette action vise à structurer et pérenniser la participation active des élèves de l'école primaire aux concours proposés par l'Éducation nationale, l'AEFE et ses partenaires. Elle concerne des champs variés : sciences, mathématiques, écriture, lecture, éducation à la citoyenneté, langues vivantes, arts, culture numérique... En participant à ces concours de manière encadrée et valorisée, les élèves développent des compétences plurielles (cognitives, sociales, langagières), cultivent la persévérance et le goût de l'effort, tout en représentant leur école dans un cadre stimulant et exigeant. Cette action permettra également d'ancrer la culture du projet, de développer la capacité des enseignants à accompagner la réussite différenciée des élèves, et de valoriser les talents de chacun.
Organisation de l'action	• Création d'un calendrier annuel des concours AEFE et Éducation nationale (ex. : concours Castor, Kangourou, Mathador, Ambassadeurs en herbe, Petit lecteur en arabe, les petits champions de la lecture, le prix de l'éco-délégué, course aux nombres, Projet X, concours d'éloquence, festival de danse...). • Choix par classe d'au moins un concours par année scolaire, en lien avec les compétences travaillées. • Coordination par un enseignant référent "projets et concours" chargé du suivi et de la mutualisation. • Accompagnement des enseignants dans le choix des concours, la préparation des élèves, et la valorisation des productions. • Mobilisation de partenariats extérieurs : intervenants spécialisés, anciens lauréats, familles ressources.

	• Organisation d'un temps fort en fin d'année : exposition des travaux, remise de prix interne, valorisation des participations.
Liaisons	-Participation conjointe à certains concours (AAEH...) -Jury mixtes école-collège pour les concours internes
Objectifs	• Développer la curiosité, l'autonomie et l'engagement des élèves dans des situations significatives. • Créer une dynamique de réussite partagée et d'émulation positive. • Ouvrir l'école sur l'extérieur et l'inscrire dans des réseaux d'excellence. • Donner à chaque élève l'opportunité de se révéler dans des domaines variés. • Stimuler les pratiques d'écriture, de raisonnement, d'expression orale, de coopération.
Public ciblé	Tous les élèves de l'école, de la TPS au CM2. Implication progressive selon les cycles.
Période de mise en œuvre	À partir de la rentrée 2025, avec un pilotage annuel.
Indicateurs chiffrés	• 100 % des classes engagées dans un projet externe valorisant. • Suivi des participations et classements obtenus dans un tableau de bord annuel. • Taux de retour positif des élèves (>85 %) sur leur implication et leur progression.
Modalités d'évaluation	• Évaluation des compétences à travers les projets produits (oral, écrit, raisonnement, création...). • Enquête de satisfaction auprès des élèves et des enseignants. • Valorisation des productions et des résultats lors d'expositions ou de cérémonies internes. • Analyse des compétences transversales développées à travers les concours (engagement, rigueur, autonomie, esprit d'équipe...).

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 2.5.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 2 : Réussite de l'élève et innovation pédagogique
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Mettre en place les conditions de la réussite de tous nos élèves
INTITULE DE L'ACTION	Structurer et valoriser les pratiques collaboratives au sein de l'équipe éducative

Description de l'action	Cette action vise à renforcer une culture de travail en équipe, fondée sur le partage, la co-construction et la mutualisation entre enseignants. Elle repose sur des décloisonnements organisés par niveau (ou par cycle en maternelle), des concertations hebdomadaires par niveau, et une volonté d'impliquer tous les acteurs de l'équipe pédagogique (professeurs des écoles, enseignants de langues, professeure documentaliste) dans des projets partagés. L'objectif est d'instaurer une dynamique d'équipe durable, centrée sur la réussite de l'élève, l'harmonisation des pratiques et l'enrichissement professionnel.
Organisation de l'action	- Décloisonnements hebdomadaires organisés par niveau, sur des domaines choisis par les enseignants (langues vivantes, EPS, arts, sciences, EMC...). - En maternelle, décloisonnements organisés à l'échelle du cycle pour garantir la progressivité des apprentissages. - Concertations hebdomadaires par niveau pour harmoniser les programmations, mutualiser les outils et construire des projets communs. - Implication de la professeure documentaliste dans les projets collaboratifs : recherches guidées, projets lecture, exposition, kamishibai, ateliers numériques. - Lancement de projets intercycles autour de thématiques communes (semaine des langues, journée du vivre ensemble, rallye lecture vertical...). - Constitution de binômes ou trinômes pédagogiques pour co-animer certaines séances ou analyser des pratiques. - Préparation de séquences conjointes et mutualisation dans un espace de partage numérique. - Valorisation des projets collaboratifs lors d'expositions, blog d'école ou rencontres interclasses.

Objectifs	- Favoriser une culture du travail en équipe dans l'école. - Harmoniser les progressions et les pratiques pédagogiques. - Mutualiser les ressources et les compétences au service des élèves. - Développer une approche cohérente et transversale des apprentissages. - Renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.
Public ciblé	Ensemble de l'équipe éducative : enseignants de la maternelle au CM2, professeurs de langues, professeure documentaliste.
Période de mise en œuvre	Année scolaire 2025-2026, en lien avec le calendrier des concertations et projets de période.
Indicateurs chiffrés	- 100 % des niveaux organisent au moins un décloisonnement par semaine. - 1 concertation de niveau minimum par semaine. - Au moins 1 projet collaboratif interclasses ou intercycles réalisé dans l'année. - Participation de 100 % des enseignants aux projets mutualisés.
Modalités d'évaluation	- Suivi des temps de concertation et de décloisonnement (tableau partagé). - Auto-évaluation collective en conseil des maîtres. - Analyse de l'impact sur la cohérence des progressions et sur la dynamique d'équipe. - Récolte de traces des projets réalisés (fiches de projet, productions, photos, vidéos).

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 2.6.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 2 : Réussite de l'élève et innovation pédagogique
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Mettre en place les conditions de la réussite de tous nos élèves
INTITULE DE L'ACTION	Structuration d'un parcours d'apprentissage en maternelle : aménagements, langage et différenciation

Description de l'action	L'école maternelle constitue un cycle à part entière, fondé sur une progressivité des apprentissages et des situations pédagogiques adaptées aux besoins des jeunes élèves. Cette action vise à mettre en place une programmation de cycle cohérente (TPS à GS) appuyée sur les nouveaux programmes de 2024, en articulant : • l'aménagement réfléchi des espaces (favorisant l'autonomie, le jeu, l'expérimentation), • le travail du langage structuré autour de corpus précis, • des situations-problèmes, • une différenciation systématique, • une pédagogie active.
Organisation de l'action	1. Programmation de cycle • Élaboration en équipe d'une progression commune TPS–GS par domaine d'enseignement. • Constitution d'un référentiel commun de compétences attendues en fin de GS. • Répartition des outils et supports entre niveaux (albums, corpus, jeux didactiques...).

	2. Aménagements pédagogiques • Structuration de coins jeux scénarisés (ex : coin cuisine, coin garage, coin marché, coin animalier, coin sciences...) jusqu'en GS. • Mise en place d'un espace à scénarios évolutifs pour stimuler le langage d'action et les interactions. • Espaces d'autonomie, plateaux de manipulation, bacs de tri à étiquettes, boîtes de mots, tableaux à thème... 3. Langage et vocabulaire • Construction d'un corpus commun (noms, verbes, adjectifs, connecteurs) par période et par niveau. • Travail sur les expressions idiomatiques, virelangues, chansons structurantes, jeux d'oralisation. • Mise en place de rituels de langage : phrase du jour, devinettes, reformulations collectives. • Création de "boîtes à mots" par thème (animaux, école, émotions, actions, lieux...). 4. Situations-problèmes • Création de séquences intégrant des défis à résoudre en groupe : construire une tour, classer des objets, organiser une course, créer une recette... • Utilisation de tâches complexes contextualisées pour faire émerger les compétences transversales. • Valorisation de l'erreur comme moteur d'apprentissage. 5. Différenciation • Aménagements du temps et de l'espace : binômes, tutorat, groupes flexibles. • Outils variés (images séquentielles, pictogrammes, consignes audio, carnets à colorier individualisés, affichages mobiles et manipulables). • Utilisation de la vidéo ou des enregistrements pour le suivi des progrès langagiers.
	• Organisation d'ateliers communs GS-CP en période 4 et 5 (lecture de consignes, jeux mathématiques, défis langagiers...). • Participation des élèves de CP à des temps de tutorat en GS sur des rituels de langage ou des ateliers d'autonomie.

Liaison	• Mise en place d'un cahier de liaison cycle 1–2 permettant de partager les acquis en fin de GS avec les enseignants de CP. • Harmonisation progressive des attendus en fin de GS avec les premiers apprentissages du CP (phonologie, numération, production orale). • Visites croisées et temps partagés en bibliothèque ou en salle de motricité pour sécuriser la transition.
Objectifs spécifiques	• Mettre en œuvre une programmation de cycle cohérente, progressive et partagée. • Structurer l'espace de la classe pour favoriser les apprentissages par le jeu et le langage. • Développer un travail rigoureux sur le langage oral et le lexique. • Systématiser la mise en situation de problème pour susciter la recherche, l'expression et l'autonomie. • Adapter les supports et consignes aux différents profils d'élèves par la différenciation.
Public ciblé	Tous les élèves de maternelle (TPS–GS), les professeurs des écoles, les ASEM et les familles (coéducation).
Période de mise en œuvre	Dès la rentrée 2025 – avec consolidation continue sur 3 ans.
Indicateurs chiffrés	• 100 % des classes aménagées selon la logique des coins pédagogiques et scénarisés. • Réalisation d'une programmation partagée. • Élaboration d'un corpus de minimum 100 mots par période.
Modalités d'évaluation	• Grille de suivi des aménagements par classe. • Observation et analyse de séquences filmées (interne à l'équipe). • Réunions de cycle et régulation semestrielle. • Retours familles sur le langage de l'enfant à la maison.

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 3.1.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 3 : Enseignement des langues
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Développer les compétences linguistiques des élèves
INTITULE DE L'ACTION	Développer les compétences linguistiques à travers des projets EMILE interdisciplinaires

Description de l'action	L'action vise à mettre en œuvre des projets interdisciplinaires EMILE en anglais et en arabe, dans les disciplines suivantes : QLM, sciences, histoire et géographie, arts visuels, arts plastiques, EPS, éducation musicale. Chaque projet favorise l'usage authentique des langues à l'oral et à l'écrit, dans des contextes porteurs de sens. Ces projets encouragent la créativité, l'ouverture culturelle et la collaboration entre enseignants. Le projet s'appuie également sur les deux dispositifs structurants mis en place dans l'établissement : le dispositif PARLE en anglais, qui permet une exposition renforcée à la langue dès le cycle 2, et la section internationale arabe, active à partir du CE1. Ces parcours, intégrés au projet de l'établissement, permettent de développer chez les élèves des compétences linguistiques solides, inscrites dans une logique de continuité et d'ouverture culturelle.
Organisation de l'action	• Un projet EMILE par trimestre et par niveau (au moins trois par an). • Répartition par cycle, avec cohérence de la TPS à la 6e. • Collaboration entre les enseignants de langue, les professeurs des écoles et les éventuels intervenants extérieurs. • Intégration des élèves de la section internationale arabe et du dispositif PARLE. • Production finale motivante : exposition, saynète, podcast, vidéo, livre numérique... • Outils numériques : BookCreator, Genially, Wordwall, vidéos, tablettes. • Différenciation : lexique visuel, consignes simplifiées, guidage renforcé, regroupements par besoin. • Mise en place d'un groupe de soutien linguistique dès le CP

Objectifs spécifiques	• Mobiliser les langues étrangères dans des situations d'apprentissage concrètes. • Créer des ponts entre les disciplines et les langues. • Développer la fluidité et la confiance à l'oral. • Valoriser la diversité linguistique et culturelle. • Renforcer la cohérence pédagogique entre les cycles.
Public ciblé	Élèves de la TPS à la 6e (projets adaptés au niveau de langue de chaque cycle).
Période de mise en œuvre	Année scolaire 2025-2026 (bilan intermédiaire en février, bilan final en juin).
Indicateurs chiffrés	• Minimum 3 projets EMILE réalisés par classe sur l'année. • 100 % des classes engagées dans au moins un projet. • Taux de participation des enseignants de langue et des PE. • Nombre et qualité des productions présentées.
Modalités d'évaluation	• Évaluations formatives via des grilles CECRL adaptées. • Observations en classe et traces vidéo. • Retours lors des conseils de cycle. • Valorisation : exposition, blog, partage avec les familles.

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 3.2.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 3 : Enseignement des langues
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Former des élèves trilingues et ouverts sur le monde
INTITULE DE L'ACTION	Créer des échanges plurilingues pour renforcer l'interaction authentique en langues vivantes

Description de l'action	Les élèves échangent avec des classes partenaires (réseau AEFE, Cambridge, écoles locales ou francophones) dans les trois langues d'enseignement : français, arabe, anglais. Ces correspondances peuvent être : • Écrites (lettres, cartes, e-mails, mini-livres), • Orales (podcasts, capsules vidéo, visios), • Culturelles (envoi de colis, partages de traditions, rencontres).
Organisation de l'action	• Identification des classes participantes dès septembre 2025. • Recherche et formalisation de partenariats inter-écoles. • 1 échange minimum par période, avec travail linguistique préparatoire (lexique, syntaxe, prononciation). • Utilisation d'outils numériques (Padlet, Genially, LearningApps, Canva). • Implication forte des enseignants de langues et de la professeure documentaliste. • Archivage des productions dans un portfolio plurilingue par élève.
Liaisons	-Organisation de rencontres inter-classes GS-CP et CM2-6^{ème} -Création d'un mur des langues partagé CM2-6^{ème} -Ateliers d'écriture ou podcast multilingue mené avec des professeurs de collège.
Objectifs spécifiques	• Développer les compétences écrites et orales en LVE. • Renforcer la motivation par des projets ancrés dans le réel. • Encourager la curiosité culturelle et le vivre ensemble. • Travailler les compétences du CECRL à travers des tâches actionnelles.

Public ciblé	Élèves de la GS au CM2.
Période de mise en œuvre	Lancement à la rentrée scolaire 2025-2026.
Indicateurs chiffrés	• 1 production orale/écrite par période et par classe. • Partenariat actif avec d'autres établissements. • Progrès observés via les grilles CECRL. • Nombre d'échanges réussis et valorisés.
Modalités d'évaluation	• Évaluations CECRL à l'oral et à l'écrit. • Observation de l'implication et de la qualité des interactions. • Retour des élèves (questionnaires de satisfaction). • Partage des productions en événements ou publications internes.

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 3.3.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 3 : Enseignement des langues
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Développer les compétences linguistiques des élèves
INTITULE DE L'ACTION	Créer un environnement linguistique stimulant pour favoriser l'oral et la diversité linguistique

Description de l'action	L'action vise à instaurer un environnement scolaire riche et stimulant permettant aux élèves de pratiquer régulièrement les langues enseignées (arabe, anglais, français) en dehors des temps strictement dédiés. Elle repose sur la mise en place de clubs de conversation vivants, d'un "mur des langues" visible dans toutes les classes et dans les espaces communs, sur l'utilisation de supports numériques variés, ainsi que sur des rituels et temps linguistiques quotidiens favorisant l'exposition aux langues de manière authentique et progressive.
Organisation de l'action	• Clubs de conversation hebdomadaires en anglais et en arabe (midi ou fin de journée) animés par des enseignants de langue : jeux de rôles, débats, mini-pièces, saynètes improvisées, devinettes... • Mise en place d'un "Mur des langues" dans chaque salle de classe (lexique visuel, expressions idiomatiques, mots du jour, proverbes) et d'un mur collectif dans un lieu central (hall, CDI, couloir). • Utilisation de capsules vidéo, podcasts, enregistrements, jeux numériques interactifs (BookCreator, Voki, Wordwall, Quizlet, Padlet) pour créer des situations d'expression orale motivantes. • Création de rituels linguistiques quotidiens : mot ou phrase du jour, météo du jour dans trois langues, consignes multilingues, chansons ou poésies brèves en anglais/arabe/français. • Organisation d'une semaine des langues chaque année au mois de mai avec défis plurilingues, journée immersion, concours d'accent ou de diction. • Partage des productions orales sur des supports valorisants : QR codes dans les couloirs, plateforme numérique, exposition.
Objectifs spécifiques	• Favoriser la pratique orale dans un contexte détendu et valorisant. • Renforcer la confiance linguistique des élèves, en particulier des plus discrets ou en difficulté. • Ancrer les langues dans la vie quotidienne de l'école.

	• Développer la conscience plurilingue et la curiosité culturelle. • Valoriser la production linguistique, même imparfaite, dans une optique de progrès.
Public ciblé	Tous les élèves de l'école (cycles 1 à 3), avec des aménagements adaptés selon l'âge.
Période de mise en œuvre	Toute l'année scolaire 2025-2026 (mise en place progressive dès la rentrée).
Indicateurs chiffrés	• Mise en place du mur des langues dans 100 % des classes et dans un espace commun. • Tenue effective des clubs de conversation en cycles 2 et 3 au moins une fois par semaine. • Taux de participation des élèves aux clubs supérieur à 50 % par période. • Nombre de capsules ou productions orales publiées au fil de l'année. • Satisfaction des élèves mesurée via questionnaire.
Modalités d'évaluation	• Grille de suivi des actions par cycle et par période. • Recueil de traces d'activités : photos, extraits audio, captures de productions numériques. • Retours en conseil de cycle et échanges avec les enseignants de langue.

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 4.1.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 4 : Culture et responsabilité citoyenne
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Former des citoyens éclairés, responsables et engagés
INTITULE DE L'ACTION	Développer la parole citoyenne et l'engagement des élèves dans la vie de l'école

Description de l'action	L'action vise à structurer un véritable parcours citoyen progressif au sein de l'école, allant de la prise de parole à l'action collective, en lien étroit avec les programmes d'EMC et les valeurs du vivre ensemble. Elle repose sur plusieurs dispositifs pérennes, renforcés cette année pour étendre l'engagement des élèves à des projets concrets, ouverts sur l'établissement et son environnement.
Organisation de l'action	Dispositifs mis en œuvre : 1. Conseils d'élèves intercycles : • Organisés une fois par période. • Représentation de chaque niveau, sous forme d'assemblée démocratique. • Les élèves y formulent des idées, portent des projets concrets (ex : aménagements, événements, actions solidaires...). 2. Débats citoyens réguliers en classe : • Débats réglés, débats philosophiques, cercles de parole. • Thématiques : vie de classe, justice, égalité, écologie, numérique, etc. 3. Élèves ambassadeurs citoyens : • Volontaires ou désignés pour des missions tournantes : médiation, accueil, tri des déchets, soutien à un camarade, animation d'un rituel citoyen. • Formation de base assurée par l'enseignant ou le référent citoyenneté. 4. Actions citoyennes collectives :

	• Mise en œuvre d'actions solidaires (collecte de dons, liens intergénérationnels, lettres pour la paix, sensibilisation). • Création d'un mur citoyen ou d'un journal mural d'école pour valoriser ces actions. • Coopération possible avec des partenaires extérieurs (ONG, associations locales, ambassades...). 5. Événement annuel "L'École en lumière – volet citoyenneté" : • Célébration des élèves engagés, des ambassadeurs, et des projets citoyens marquants de l'année.
Liaisons	-Invitation d'élèves de 6^{ème} aux conseils -Organisation de débats interdegré -Création de binômes ambassadeurs école-collège
Objectifs	• Développer la pensée critique, l'écoute active et la capacité à argumenter. • Encourager la prise d'initiative et l'engagement au service du collectif. • Construire des savoirs civiques à travers des expériences concrètes. • Favoriser une école inclusive, où chaque élève peut contribuer et être valorisé. • Dépasser le cadre scolaire pour sensibiliser à des enjeux de société.
Public ciblé	Tous les élèves du cycle 2 et du cycle 3, avec une initiation progressive en grande section pour le cycle 1.
Période de mise en œuvre	Déploiement progressif de 2025 à 2026
Indicateurs chiffrés	• Nombre d'élèves impliqués. • Diversité et qualité des projets proposés. • Observations des enseignants sur l'évolution des comportements. • Feedback des élèves (via autoévaluations ou enquêtes simples).
Modalités d'évaluation	• Observations en classe et lors des conseils d'élèves. • Auto-évaluations des élèves sur leur rôle ou mission. • Bilans collectifs lors des conseils de cycle. • Retour des familles (via réunions ou outils numériques).

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Fiche action 4.2.

AXE PRIORITAIRE dans lequel s'inscrit l'action	AXE 4 : Culture et responsabilité citoyenne
OBJECTIF de l'axe prioritaire auquel cette action répond	Former de futurs citoyens éclairés
INTITULE DE L'ACTION	Notre école en transition : construire un éco-parcours citoyen engagé et structurant

Description de l'action	L'action vise à structurer un éco-parcours citoyen permettant à chaque élève, dès la maternelle, de développer une conscience environnementale et des comportements écoresponsables à travers des projets concrets, progressifs et coopératifs. Ce parcours intègre l'éducation au développement durable (EDD) de façon transversale dans les enseignements et s'appuie sur des partenariats locaux pour inscrire l'école dans une dynamique de territoire. Il contribue à faire de l'établissement un lieu de transition écologique exemplaire, en lien avec les objectifs de développement durable (ODD).
Organisation de l'action	1. Pilotage et structuration • Création d'un comité EDD d'établissement composé de représentants de chaque cycle, d'un éco-référent, d'éco-délégués élèves, d'un représentant de la vie scolaire, de parents et de partenaires (si possible). • Élaboration d'un plan d'action annuel co-construit lors du 1er trimestre. 2. Projets pédagogiques par cycle • Cycle 1 : création d'un jardin sensoriel et recyclage créatif. • Cycle 2 : tri et gestion des déchets de classe, réalisation d'un herbier numérique, lien avec le programme de sciences. • Cycle 3 : potager hydroponique, diagnostics énergétiques, rédaction de chartes écoresponsables, production de podcasts EDD, sensibilisation aux ODD. 3. Partenariats et ancrage local • Coopération avec des associations environnementales locales (Tri'Cycle, ONG Tunisie Verte, Tunisie recyclage, Réseau Enfants de la Terre...), artisans, pépiniéristes.

	• Interventions ponctuelles d'experts (naturalistes, urbanistes, agriculteurs locaux, start-ups vertes). • Participation à des événements nationaux ou AEFE : Journée mondiale du climat, Semaine EDD, Défis du réseau. 4. Valorisation et engagement collectif • Création d'un "Carnet citoyen écologique" collectif (par classe ou par élève) pour archiver les actions, réflexions et bilans. • Mur éco-citoyen ou espace "infographies" dans les couloirs. • Organisation annuelle d'un "Forum École Verte" (portes ouvertes, expositions, ateliers animés par les élèves, quiz, mini-conférences, tables rondes).
Objectifs	• Développer une conscience citoyenne écologique dès le plus jeune âge. • Créer des situations d'apprentissage fondées sur l'action concrète et coopérative. • Valoriser l'interdisciplinarité (sciences, arts, EMC, français, mathématiques...). • Favoriser l'implication des élèves dans la vie collective de l'école. • Établir des liens avec des partenaires locaux (associations, entreprises, collectivités) pour ouvrir l'école sur son environnement social et écologique.
Public ciblé	Tous les élèves de la TPS au CM2, les personnels éducatifs, les familles et les partenaires de proximité.
Période de mise en œuvre	Dès la rentrée 2025 – sur toute l'année scolaire, avec temps forts : • Septembre : lancement du comité et planification. • Décembre : 1^{er} bilan intermédiaire et exposition. • Avril : Semaine verte. • Juin : Forum de clôture.

Indicateurs chiffrés	• 100 % des classes engagées dans au moins un projet EDD. • Participation de 30 % des familles à une action visible. • 10 partenaires extérieurs sollicités ou impliqués sur l'année. • 1 production finale par classe valorisée à l'échelle de l'école. • Taux de satisfaction des élèves >80 % (via questionnaire simple).
Modalités d'évaluation	• Grille de suivi annuelle des projets. • Bilan intermédiaire (décembre) et bilan final (juin) lors d'un conseil école EDD. • Auto-évaluation par les élèves via le carnet citoyen. • Feedbacks familles recueillis par sondage ou cahier de liaison.

Résultat et bilan de l'action	
En quoi l'action a-t-elle contribué à répondre à l'objectif	
Cette action est-elle poursuivie en 2026-2027 ?	

Auto – évaluation du projet d'école 2025 – 2028

Nom de l'école ou des écoles : Groupe Scolaire René Descartes, Site des Berges du Lac

	oui	non	Partiellement
La réalité de l'école est prise en compte : l'analyse de la situation débouche sur un diagnostic pertinent.	X		
Les objectifs prioritaires retenus découlent de ce diagnostic et s'adossent aux axes du projet premier degré	X		
Des actions réalistes sont envisagées au regard des objectifs ciblés.	X		
Des critères de réussite cohérents sont retenus.	X		
Les cibles visées sont réalistes.	X		

Pour transmission à l'IEN

Avis de l'inspectrice de l'Éducation nationale :

--

Le :

L'inspectrice de l'Éducation nationale